

La distribution de compléments alimentaires à l'hôpital pédiatrique de Niamey



Enfants du camp de réfugiés de Ndounga



Un grand merci à chacune, chacun d'entre vous qui nous ont accompagné dans ce partage solidaire.

👏 Plus que jamais, restons solidaires

Face aux tensions socio-politiques croissantes dans la région sahélienne, notre conviction est intacte : L'éducation est la réponse. Elle ouvre des perspectives, forme des citoyens responsables et porteurs de paix.

Les enfants ne doivent pas payer le prix des dérèglements du monde. L'école est leur avenir. La solidarité est notre force.

Il n'y a pas de petit don, chaque geste compte

10 € = 1 semaine de scolarisation et de repas pour un enfant

75 % de votre don/cotisation sont déductibles des impôts sur le revenu

Merci à vous toutes et tous pour votre présence, votre soutien, votre confiance.

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et de vos suggestions.

Jacques BECUWE, Président de Terres d'Afrique Fraternité.

Bulletin d'adhésion ou de don

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone mobile :

je deviens membre

Je cotise en tant que MEMBRE ACTIF :

☐ 10 € ☐ 20 € ☐ 50 € ou autre

Je choisis d'être MEMBRE BIENFAITEUR

☐ 100 € ou plus

Fait à :

Le Signature

...ou je fais un don

J'effectue un don de€ sans autre engagement de ma part

Fait à :

le Signature

....et pour régler

Je choisis le mode de règlement suivant :

☐ par chèque à l'ordre de TERRES D'AFRIQUE FRATERNITE - 22 rue de Méon 64000PAU

☐ par virement : IBAN : FR76 1027 8023 6300 0203 7940 149

☐ par carte bancaire sur le site terresdafrique.fr

☐ en espèces :€

L'association Terres d'Afrique Fraternité reconnue d'Intérêt Général est éligible à l'article 200 -1 ter du CGI de ce fait

75% de votre soutien à Terres d'Afrique Fraternité

sont déductibles de votre impôt sur le revenu. Nous vous enverrons un reçu fiscal.



<https://terresdafrique.fr>

07.84.71.50.31

contact@terresdafrique.fr

22 RUE DE MEON - 64000 PAU

